



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AFIN DE SIEGER AU SEIN DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

L'Agence France Locale est une banque publique de développement française créée par et pour les collectivités territoriales. Elle a pour mission de mutualiser les besoins des collectivités actionnaires afin de lever des fonds sur le marché obligataire et redistribuer ces derniers aux collectivités sous forme de prêts bancaires.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la ville de Montfermeil au sein de l'Agence France Locale.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1611-3-2,

Vu le Code monétaire et financier

Vu la délibération n°2017/144 du 12 juillet 2017 portant adhésion de la ville de Montfermeil au groupe Agence France Locale – Société Territoriale,

DEL2026_04_072

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

Vu les candidatures :

- Jean ARSLAN,
- Pierre BESNARD

Considérant qu'en tant que commune adhérente de l'Agence France Locale, la ville de Montfermeil doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de celle-ci,

Considérant que la désignation est faite par l'autorité territoriale,

Considérant que la désignation peut se faire à main levée si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Monsieur Jean ARSLAN comme représentant titulaire et Monsieur Pierre BESNARD comme représentant suppléant de la ville de Montfermeil au sein de l'Agence France Locale.

Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

29 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN

6 ABSTENTIONS

Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LEVALLEZ

Le Maire,
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.